

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE

Pour l'occupation du domaine public portuaire

Objet :

Le Grand Port Maritime de la Martinique met à disposition **1 hangar situé dans le secteur centre du port, zone quai des Grands Cargos, à compter du 1^{er} décembre 2025.**

Il s'agit de locaux aménagés pour le stockage de marchandises.

Un opérateur s'est manifesté pour l'occupation de ces espaces et en application des dispositions de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le GPMLM rend public cette manifestation d'intérêt spontanée afin de permettre à des tiers de manifester leur intérêt concurrent pour l'occupation envisagée. En l'absence de manifestation d'intérêt concurrente dans le délai imparti, une convention pourra être conclue avec le demandeur initial.

Caractéristiques principales de l'occupation :

- **Superficie des locaux 568,36 m2**
- Localisation : quai des grands cargos ;
- Durée de l'AOT : **3 ans** (la durée pourra éventuellement être adaptée en fonction des investissements réalisés par l'occupant sous réserve de la communication de justificatifs)
- Redevance domaniale issue du barème des services commerciaux (<https://www.martinique.port.fr/tarifs-portuaires.aspx>)
 - *Tarif N°1120 majoré de 50% pour activité extra-portuaire, pendant la haute saison croisière soit d'octobre à avril*
 - *Tarif N° 1120, sans la majoration de 50%, pendant la période hors saison soit de mai à septembre*
- Occupation temporaire, précaire et révocable en application du code général de la propriété des personnes publiques.

Critères d'attribution :

- **Qualité du projet** : Clarté, cohérence, faisabilité technique de la proposition. **30%**
- **Solidité financière** : Capacité économique à assumer l'activité (bilans, chiffres d'affaires). **30%**
- **Expérience professionnelle** : Références et antécédents dans le domaine d'activité concerné. **15%**
- **Respect du domaine public** : Compatibilité avec la destination du domaine occupé (ex. : pas de dégradation ou d'usage inapproprié). **10%**
- **Conformité légale** : Respect des obligations administratives et réglementaires (assurances, licences spécifiques, ...). **10 %**
- **Durabilité et écoresponsabilité** : engagement RSE, politique et/ou actions **5%**

Modalités de réponse :

Toute candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service des Affaires Juridiques et institutionnelles : saji@martinique.port.fr.

Le dossier présenté devra comporter :

- Présentation de l'entreprise
- Descriptif détaillé du projet (y compris les investissements prévus)
- Les références professionnelles ;
- Les attestations d'assurance ;
- La fiche RNE à jour
- Attestation sur l'honneur quant aux condamnations, faillites, etc.
- Le formulaire de demande d'amodiation renseigné signé et tamponné

Personne à contacter pour tout complément d'informations :

c.signori-erepmoc@martinique.port.fr

Date limite de remise des dossiers de candidature : 31 octobre 2025 à 12h